

LA LOI SUR LA REVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

MODIFICATION VISANT À DOTER LE LABRADOR D'UNE REPRÉSENTATION DISTINCTE

M. Rod Murphy (Churchill) demande à présenter le projet de loi C-228, concernant la Loi sur la revision des limites des circonscriptions électorales (Grand Falls-White Bay-Labrador).

M. le Président: Le député a-t-il la permission de présenter son projet de loi?

Des voix: D'accord.

M. Murphy: Monsieur le Président, mon but aujourd'hui est de présenter un projet de loi qui établirait une circonscription géographique distincte pour la région connue comme le Labrador. Le Labrador est une entité géographique distincte dont les limites sont nettement définies. Il se distingue du reste de la province du point de vue historique, culturel, social, logistique et politique. Je crois que cette mesure législative a l'appui des gens du Labrador. J'espère que la Chambre va la renvoyer au comité pour une enquête et une étude plus approfondie.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

LA LOI SUR LES CHEMINS DE FER

MESURE MODIFICATIVE

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles) demande à présenter le projet de loi C-229, tendant à modifier la Loi sur les chemins de fer.

M. le Président: Le député a-t-il la permission de présenter son projet de loi?

Des voix: D'accord.

M. Manly: Monsieur le Président, ce projet de loi vise à modifier la Loi sur les chemins de fer pour obliger toutes les sociétés ferroviaires qui fournissent des services sur le territoire des provinces à se conformer aux normes environnementales et sécuritaires des différentes provinces. Il vise plus précisément à les obliger à demander aux autorités provinciales l'autorisation avant d'épandre des produits chimiques le long de l'emprise des voies.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

● (1520)

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse orale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Ron Stewart (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: nos 44, 215 et 264.

Questions au Feuilleton

[Texte]

LE SYNDROME DES ENFANTS BATTUS

Question n° 44—**M. Howie:**

Le gouvernement a-t-il entrepris ou lancé, au cours de la présente année financière, des études sur le syndrome des enfants battus et, dans l'affirmative, a) ces études seront-elles effectuées par des experts-conseils de l'extérieur et combien de temps devraient-elles prendre, b) a-t-on prévu des montants quelconques pour les études et, si oui, combien?

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Les ministères de la Justice et de la Santé nationale et du Bien-être social m'informent comme suit:

Le ministère de la Justice n'a entrepris aucune étude sur le syndrome des enfants battus pendant l'année financière 1984-1985. Cependant, une contribution d'un montant de \$23,395 a été octroyée au Conseil canadien de l'enfance et de la jeunesse dans le but d'effectuer des consultations à l'égard des enfants et des jeunes. Cette somme a été allouée pour la période allant de mars à octobre 1984.

Les projets suivants ont été menés par des organismes privés au cours de l'année financière 1984-1985:

1. Une étude nationale sur les infractions sexuelles à l'égard des enfants et des jeunes a été réalisée sur une période de trois ans (de 1981 à 1984), au coût de 2.2 millions de dollars, par un expert-conseil de l'extérieur, sous la direction du docteur Robin Badgley. La contribution du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social s'est élevée à environ \$22,000 en 1981-1982, et à \$68,000 en 1980-1981. Les résultats de cette étude ont été publiés le 22 août 1984, dans un communiqué de presse conjoint du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et du ministère de la Justice.

2. Projet d'enrichissement des parents (Parent Enrichment Project). Projet financé dans le cadre du Programme de subventions nationales au bien-être social qui a pour objet de montrer comment le soutien apporté aux parents peut empêcher la répétition de mauvais traitements à l'égard des enfants. Durée: 1979 à 1985 environ. Financement en 1984-1985: \$7,000.

3. Intervention auprès des femmes victimes d'agression sexuelle dans leur enfance (Intervention for Women Sexually Victimized in Childhood). Projet visant à déterminer quels modèles de soins conviennent le mieux au rétablissement de l'équilibre des victimes au niveau mental et social; financé par l'intermédiaire du Programme de subventions nationales au bien-être social. Durée: 1983 à 1987. Financement en 1984-1985: \$50,400.

4. Traitement des parents et des enfants (Parent and Children in Treatment). Programme de traitement à l'intention des familles où les enfants sont maltraités; financé par l'intermédiaire du Programme de subventions nationales au bien-être social. Durée: 1979 à 1985. Financement en 1984-1985: \$7,000.

AGRICULTURE—LES FEMMES À L'EMPLOI DU MINISTÈRE

Question n° 215—**M. Howie:**

A la date la plus récente pour laquelle on dispose de renseignements, quelle proportion de l'effectif du ministère de l'Agriculture les femmes représentaient-elles?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Elles représentaient 26.2 p. 100 de l'effectif.